



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23081468



4 JUIN 2023

Greffe

N° d'entreprise : 0402 343 231

Nom

(en entier) : **LE MARCHÉ MATINAL DE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Avenue Joseph Prévers, 29 à 4020 Liège****Objet de l'acte : Démissions - nominations**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2022 :

"..."

5. Désignation en tant qu'Administrateurs :

L'Assemblée générale désigne :

Secteur Privé :

La société « LAMBRECHTS NV », dont le siège social est situé Luikersteenweg, 214 à 3700 Tongeren et inscrite auprès de la Banque Carrefour sous le numéro 0439.130.282, elle-même représentée par Monsieur Guy Lambrechts en sa qualité de représentant permanent ;

La société « PEPINSTER PRIMEURS » dont le siège social est situé Rue Raffhay, 41 à 4630 à Soumagne et inscrite auprès de la Banque Carrefour sous le numéro 0862.800.25, elle-même représenté par Monsieur Jean Pepinster en sa qualité de représentant permanent ;

Mise à jour des nominations intervenues lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2021

L'assemblée générale de ce 25 mai 2022, précise qu'il faut lire par la nomination de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2021, les nominations d'administrateurs suivants :

-La société « Jo DESSART » SRL, dont le siège social est situé Rue Basse Marquet, 80 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse et inscrite auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0419.957.540, elle-même représentée par Monsieur Daniel DESSART en sa qualité de représentant permanent ;

-La société « Starfresh Liège » SA, dont le siège social est situé Rue de Droixhe, 12 à 4020 Liège et inscrite auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0444.671.457, elle-même représentée par Monsieur Philippe HAENEN en sa qualité de représentant permanent ;

-La société « PERE LEJEUNE » SA, dont le siège social est situé Parc Artisanal de Blegny à 4671 Blegny, et inscrite auprès de la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0406.820.473, elle-même représentée par Monsieur Jean-Claude LEJEUNE en sa qualité de représentant permanent.

Secteur Public :

Monsieur Davide Arcadipane est élu le 6 septembre 2021 en lieu et place de Madame Bernadette Noël.

Un poste d'Administrateur du PTB reste vacant à l'heure actuelle. Nous restons en attente de recevoir une désignation d'un représentant du PTB.

-Pour tout acte de gestion quotidienne n'excédant pas, en ce qui concerne les montants, les limites des délégations antérieurement confiées.

-Pour toute mesure de préparation, recommandation et exécution des décisions prises et à prendre par le Conseil d'Administration, le Comité exécutif ou les personnes à qui ces instances ont confié une délégation officielle. Ces mesures comprennent la signature des conventions approuvées par ces instances ou leurs mandataires.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).



L'Assemblée Générale désigne comme mandataire spécial la SRL Fiduciaire de Wallonie, ayant son siège social Esplanade du Val Saint Lambert à 4100 Seraing et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0848.685.167, représentée par un de son administrateur, Monsieur Stéphane LESECQUE, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

[...]"

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mai 2023 :

"[...]

5. Désignation en tant qu'Administrateurs :

L'assemblée générale désigne :

Secteur privé :

Madame Dominique Leboutte-Devillers

Monsieur Jean-Marie Talbot, représenté par Monsieur Jean-Paul Thiry.

Monsieur Jean-Claude Lejeune est sortant et remplacé par Monsieur Patrice Dony.

- Pour tout acte de gestion quotidienne n'excédant pas, en ce qui concerne les montants, les limites des délégations antérieurement confiées.

- Pour toute mesure de préparation, recommandation et exécution des décisions prises et à prendre par le Conseil d'Administration, le Comité exécutif ou les personnes à qui ces instances ont confié une délégation officielle. Ces mesures comprennent la signature des conventions approuvées par ces instances ou leurs mandataires.

L'Assemblée Générale désigne comme mandataire spécial la SRL Financial Way, ayant son siège social Esplanade du Val Saint Lambert à 4100 Seraing et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0848.685.167, représentée par un de ses administrateurs, Monsieur Stéphane LESECQUE, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Financial Way ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

[...]"

Pour extrait certifié conforme,

FINANCIAL WAY SRL,

Mandataire,

Représentée par Monsieur Stéphane Leseque,

Administrateur